

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Chantale Paré

<https://www.cadre21.org/membres/3a5924a80bba54e9592df81a>

Date d'obtention : 2022-02-25 14:31:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode de collaboration qui doit être utilisée de façon méthodique et sans jugement pour ne pas nuire au travail des policiers et de la cour.

C'est important d'être bienveillant et surtout de garder notre propre rôle.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je suis contente qu'une méthode soit bien établie car il est vrai que c'est parfois difficile de ne pas extrapoler et bien facile dans trop loin. Je vais rassurer les gens que je vais rencontrer tout. Je vais me sentir plus outiller car c'est un sujet délicat qui vient toucher l'intime des gens et c'est facile de juger et de détruire une personne dans cette position.

Si les étapes sont bien suivies, qu'aucun jugement n'est porté et que les informations sont bien compilées, j'aurai l'impression et le sentiment du devoir accompli pour faire avances les choses. Je n'ai pas à juger du vrai ou faux de la dénonciation, c'est aux policiers et aux avocats de faire la preuve alors moi je n'ai qu'à accueillir tout ça et transmettre aux gens concernés ma cueillette d'informations à mon niveau!

Je vais être vraiment mieux outiller et je vais prendre que les informations pertinentes pas de super flux !!

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Surtout au jugement que je ne dois pas porter, à la dignité des gens impliqués mais vraiment à la BIENVEILLANCE!

C'est pas évident de déNONcer des actions de ce genre alors il faut que les gens impliqués sachent que nous sommes là pour les aider